

# REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2017 - 2018 « VOILE LEGERE » OCCITANIE LR – MP

## Classes admises :

- OPTIMIST
- DERIVEURS ayant un rating fédéral
- QUILLARDS HANDIVOILE ayant un rating fédéral
- CATAMARANS de plus de 13' ayant un rating fédéral
- PLANCHES A VOILE choisies par la FFVoile

## 1°) Période du championnat :

Du 01 septembre 2017 au 30 juin 2018.

## 2°) Epreuves prises en compte :

Seules les épreuves courues sur le territoire de l'OCCITANIE sont prises en compte. Si 3 étapes et plus sont validées alors on retire le plus mauvais résultat. Les épreuves identifiées comme « Interligue » sont prises en compte sans reclassement, avec un coefficient de 1. Les épreuves identifiées comme Ligue sont prises en compte avec un coefficient de 4.

## 3°) Critères de classement au Championnat de Ligue OCCITANIE LR - MP :

Tous les coureurs doivent posséder une licence FFVoile compétition valide pour l'année en cours, saisie dans un Club de Voile de l'OCCITANIE LR - MP, portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical datant de moins d'un an et précisant que l'intéressé ne présente aucune contre-indication à la pratique de la voile en compétition

## 4°) Validation d'une Etape du Championnat de Ligue :

- 4.1 L'étape est valide si une course est courue et validée.
- 4.2 Si trois courses et plus sont validées, le plus mauvais résultat d'un coureur sera retiré. Au-delà de trois courses validées, les Instructions de Course de l'épreuve préciseront les conditions de retrait.
- 4.3 Seul le résultat d'une épreuve validée sera pris en compte pour le classement du Championnat de Ligue
- 4.4 Les points attribués à une course le seront par le système de points à minima.

- 4.5 Le classement sera fait via FREG, logiciel officiel de la FFVoile. Les classements intermédiaires et ceux du Championnat se feront via BR\_Champ.
- 4.6 Il sera effectué un classement par catégorie en tenant compte des obligations fédérales concernant le nombre de coureurs minimum retenu :  
[http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/Documents/PROC\\_CAL17\\_Procedure.pdf](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/Documents/PROC_CAL17_Procedure.pdf)
- 4.7 Ces classements se feront en temps réel pour les Groupes Optimist, PAV, et par extraction du classement Groupes et Catégories qui courent en temps compensés.

## 5°) Classement du Championnat de Ligue :

### 5.1 Système de classement

C'est le système de classement individuel à minima qui est retenu en solitaire comme en double. Le titre ne peut être attribué qu'à un coureur licencié dans un des clubs situés sur le territoire OCCITANIE LR - MP.

### 5.2 Attributions des points :

- 5.2.1 Seront pris en compte pour l'attribution des points, l'ensemble des coureurs ayant couru l'épreuve.
- 5.2.2 Les épreuves identifiées comme Interligue sont prises en compte sans reclassement, avec un coefficient de 1.  
Les épreuves identifiées comme Ligues sont prises en compte avec un coefficient de 4.
- 5.2.3 Le nombre d'inscrits évoluant au fil du Championnat de Ligue, le classement général sera recalculé lors de chaque étape, en fonction du nombre total d'inscrits.
- 5.2.4 Pour les coureurs de la Ligue venus à une étape, mais qui n'auraient pas été classés dans aucune course (DNS, DNF...), il leur sera attribué comme points le nombre de coureurs classés à la régata, plus un point : ils marqueront les points de leur classement à l'étape.
- 5.2.5 Pour les coureurs de la Ligue absents à une étape (DNC), il leur sera attribué comme points le nombre de coureurs classés à la régata, plus deux points.

## 6°) Nombre d'étapes prises en compte (L et IL) :

Le classement du Championnat de Ligue sera obtenu en totalisant les points marqués à chaque étape du championnat de ligue, en prenant en compte les Interligues validées sur le territoire de la Ligue OCCITANIE LR - MP, et en retirant la moins favorable si 3 étapes ou plus sont validées.

## 7°) Attribution d'un titre :

A partir du moment où un total de 5 coureurs en solitaire ou 10 coureurs en double sont classés, il sera décerné un titre de CHAMPION de LIGUE OCCITANIE LR - MP par catégorie. Il sera également décerné un titre de CHAMPION de LIGUE OCCITANIE LR - MP Dériveurs Inter Séries, ainsi qu'un titre inter séries C1 et C3 pour les catamarans.